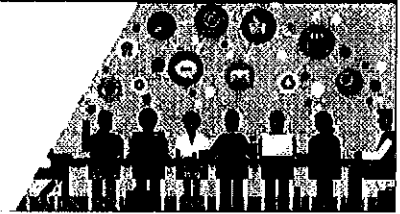


RENDEZ-VOUS PARTENAIRES

> à retrouver sur [lesechos.fr](http://lesechos.fr)
**CM=CIC**  
**Investissement**
**Start-up technologiques :**  
 4 points de vigilance  
 pour une gouvernance efficace


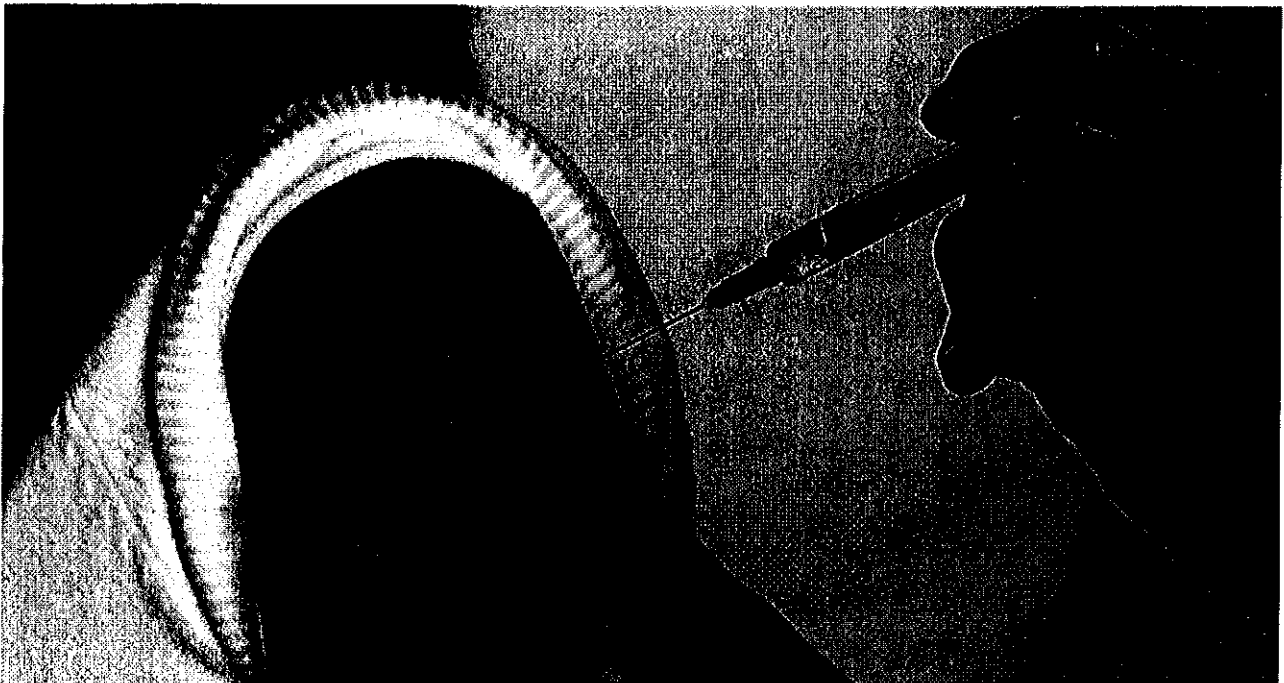
ACCUEIL (/)

IDÉES - DÉBATS ([HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/IDEES-DEBATS/INDEX.PHP](https://www.lesechos.fr/idees-debats/index.php))

LE CERCLE

## Les médicaments biosimilaires : source d'économies au service des patients

**JEAN-FRANCOIS BERGMANN** ([HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=78044](https://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=78044)) / chef du département de Médecine interne de l'hôpital Lariboisière (AP-HP) | **EDOUARD COUTY** ([HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=78045](https://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=78045)) / membre du Conseil économique, social et environnemental | **JEAN-LUC HAROUSSEAU** ([HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=78046](https://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=78046)) / ancien président de la Haute Autorité de santé | **PASCAL PAUBEL** ([HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=78047](https://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=78047)) / chef de service évaluations pharmaceutiques et bon usage à l'AGEPS | **GERARD DE POUVOURVILLE** ([HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=78048](https://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=78048)) / professeur à l'Essec | **JEAN SIBILIA** ([HTTPS://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=78049](https://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=78049)) / rhumatologue | Le 15/11 à 08:59



Les biosimilaires coûtent 20% à 30% moins cher que les médicaments biologiques de référence. - Shutterstock

**LE CERCLE/TRIBUNE - Les médicaments produits à partir d'une cellule ou d'un organisme vivant, comme les vaccins, ne sont pas assez considérés en France. Ils permettraient pourtant de faire des économies.**

Depuis plusieurs années les pouvoirs publics sont confrontés à la nécessité de maintenir pour tous les patients un accès aux innovations médicales les plus efficaces, souvent les plus coûteuses, tout en préservant l'équilibre financier de la Sécurité sociale déjà compromis par les évolutions démographiques de notre société. Ces tensions dans le système de santé impactent le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018.

C'est par l'innovation dans les organisations, dans les pratiques et par l'innovation médicale elle-même que des solutions à cette question si importante pour la pérennité de notre modèle social peuvent apparaître.

**À LIRE AUSSI**

> **Médicaments : de nouveaux outils pour juguler la hausse des prix** (<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030681795817-medicaments-de-nouveaux-outils-pour-juguler-la-hausse-des-prix-2120711.php#7qZIpHKEpsrYEcRX.99>)

> **60 Millions de consommateurs dresse la « liste noire » des médicaments sans ordonnance** (<https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/030869901653-60-millions-de-consommateurs-dresse-la-liste-noire-des-medicaments-sans-ordonnance-2129946.php#svEut4ZLEQzZDSXC.99>)

Depuis plus de 10 ans, de nombreux laboratoires pharmaceutiques ont mis au point des médicaments dits « biosimilaires » : ces médicaments ont la même composition qualitative et quantitative en substance active que leur médicament biologique de référence dont la période d'exclusivité en termes de propriété intellectuelle est terminée. Ils possèdent une efficacité équivalente, une sécurité égale, mais à un coût entre 20% et 30% inférieur aux médicaments biologiques de référence.

Or, en France parmi les 10 médicaments les plus coûteux, huit sont des médicaments biologiques.

### Une opportunité

Le potentiel d'économies pour le système de santé constitué par les biosimilaires est reconnu par la Cour des comptes et par l'assurance maladie.

En juillet 2017, la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnamts) souligne que l'adoption des médicaments biosimilaires « constitue un enjeu majeur d'économies pour l'assurance maladie au regard des économies potentielles qu'ils peuvent apporter sur le marché des médicaments remboursables ».

**« Le système de santé peut ainsi économiser plus de 680 millions d'euros, pour une dépense actuelle de près d'1,5 milliard d'euros par an »**

En septembre 2017, la Cour des comptes fait pour sa part le constat que les biosimilaires représentent « **un gisement d'économies à exploiter** (<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2017-09/20170920-rapport-securite-sociale-2017-fixation-prix-medicaments.pdf>) » et annonce que le système de santé peut ainsi économiser plus de 680 millions d'euros, pour une dépense actuelle de près d'1,5 milliard d'euros par an.

Mais il ne s'agit pas de réaliser des économies aveugles : celles-ci représentent avant tout une opportunité pour les patients et pour le système de santé français.

### Un usage encore trop limité

Une plus grande marge de manoeuvre de l'assurance maladie peut faciliter le financement des dernières innovations thérapeutiques.

Les économies générées doivent également permettre de disposer de nouvelles ressources humaines ou matérielles, que ce soit au niveau des professionnels de santé, qu'au niveau des hôpitaux dont le manque chronique de moyens est bien connu, afin de mieux accompagner les patients.

#### À LIRE AUSSI

> **Médicaments : pourquoi l'Italie fait mieux que la France En savoir plus sur** (<https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/030740508932-medicaments-pourquoi-litalie-fait-mieux-que-la-france-2123307.php#bAxKyFqG3jZiKaay.99>)

> [La majorité des nouveaux médicaments anticancéreux seraient inefficaces \(https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/030664160078-la-majorite-des-nouveaux-medicaments-anticancereux-seraient-inefficaces-2119739.php#UWco15eDhTVU6ikS.99\)](https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/030664160078-la-majorite-des-nouveaux-medicaments-anticancereux-seraient-inefficaces-2119739.php#UWco15eDhTVU6ikS.99)

C'est **le choix qu'a fait l'Assistance publique des hôpitaux de Paris** (<http://www.aphp.fr/contenu/lap-hp-renouvelle-son-marche-dinfliximab-en-septembre-2017-pour-un-nouveau-biosimilaire>) (AP-HP) qui, grâce à l'utilisation d'un biosimilaire, réinvestit les 13 millions d'euros d'économies annuelles générées « au service des patients et afin d'aider au financement des dépenses générées par l'arrivée sur le marché de thérapeutiques nouvelles particulièrement coûteuses ».

En Europe, une trentaine de médicaments biosimilaires sont déjà utilisés par des milliers de patients atteints de pathologies sévères. Cependant, à ce jour, l'utilisation des médicaments biosimilaires reste limitée en France par rapport aux autres pays européens.

## Des solutions concrètes

Convaincus que les biosimilaires représentent une chance pour les patients, nous avons donc entrepris d'explorer les raisons de ce retard et de « co-construire », avec l'ensemble des acteurs du système de santé, un livre blanc afin de **proposer des solutions concrètes** (<http://www.mediation-sante.fr>).

Lors de six forums organisés entre septembre 2016 et janvier 2017 dans six villes de France, nous avons ainsi rencontré près de 100 représentants des acteurs du système de santé : professionnels de santé (médecins hospitaliers et libéraux, pharmaciens hospitaliers et d'officine, etc.), acteurs des Agences régionales de santé et de l'assurance maladie en région, directeurs d'établissements de santé, usagers du système de soins (associations de patients).

Tous ont élaboré avec nous une liste de propositions concrètes à destination des autorités, qui peuvent être regroupées en 5 axes :

1. Former et informer davantage les professionnels de santé
2. Informer les patients de façon simple
3. Sensibiliser tous les acteurs sur le volet économique et les inciter à recourir aux biosimilaires
4. Clarifier le cadre de l'interchangeabilité entre les médicaments biologiques et leurs biosimilaires et encourager cette pratique
5. Faciliter la traçabilité des médicaments biosimilaires notamment en cas de changement en cours de traitement

Aujourd'hui, l'opportunité de rattraper son retard s'offre à la France : le gouvernement a inclus dans **le Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale pour 2018** ([https://www.economie.gouv.fr/files/DP\\_PLFSS\\_2018.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/DP_PLFSS_2018.pdf)) une mesure visant à « accompagner le développement de la prescription de biosimilaires par les établissements de soins » pour « réguler la dépense et améliorer le bon usage des soins ».

Cette volonté d'engager le développement de l'utilisation des biosimilaires doit être suivie d'une évolution des pratiques.

## S'approprier le débat

Nous appelons ainsi les autorités de santé mais également l'ensemble des responsables hospitaliers et les prescripteurs à saisir cette occasion pour débattre de ce sujet et se donner les moyens d'innover et d'apporter des solutions concrètes aux tensions qui affectent le budget de la Sécurité sociale.

Ils pourront, s'ils le souhaitent, s'appuyer sur le travail que nous avons mené avec les acteurs de terrain pour que les patients français puissent en bénéficier.

**Jean-François Bergmann** est chef du département de Médecine interne de l'hôpital Lariboisière (AP-HP) ; **Edouard Couty** est membre du Conseil économique, social et environnemental (personnalité associée) ; **Jean-Luc Harousseau** est ancien président de la Haute Autorité de santé ; **Pascal Paubel** est chef de service évaluations pharmaceutiques et bon usage (SEPBU) à l'AGEPS (AP-HP) ; **Gérard de Pouvourville** est professeur titulaire de la Chaire Essec santé ; **Jean Sibilia** est rhumatologue aux hôpitaux universitaires de Strasbourg.

Vous aussi, **partagez vos idées** avec les lecteurs des Echos

**JE CONTRIBUE** ([HTTP://LECERCLE.LESECHOS.FR/CONTRIBUTION](http://lecercle.lesechos.fr/contribution))

